



MAIRIE DE PIERRY
51530 PIERRY

Tél : 03.26.54.03.15
mail : maire-pierry@wanadoo.fr

Liste des délibérations adoptées Séance du Conseil Municipal

LUNDI 1^{ER} JUILLET 2024

À 18 h 00

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 09

Nombre de pouvoirs valides : 04

Nombre de votants : 13

Date de la convocation : 24 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le premier juillet, dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans la Mairie sous la Présidence de Eric PLASSON, Maire.

Etaient présents : M. Eric PLASSON, M. Gérard TRIBOY, M. Christophe DAZY, Mme Françoise SOL, Mme Francine LEBERT, Mme Baptistine BOIVIN, M. Daniel VIVIEN, Mme Sandrine DELAMARRE et M. Jean-Louis RICHARD.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration : Mme Blandine VIÉ-FORBOTEAUX à M. Christophe DAZY, M. Bruno VERPRAET à M. Eric PLASSON, M. Vincent ERRET à M. Gérard TRIBOY, et M. Eric LAVY à M. Jean-Louis RICHARD.

Absents : M. Alain GALLOIS (excusé) et Mme Pascale DURAND.

Madame Baptistine BOIVIN est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Délib. N° 2024-07/01

Nomination d'un secrétaire de séance

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/02

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 avril 2024

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/03

Compte-rendu des décisions prises en application des délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/04

Levée de la prescription quadriennale dans le cadre du marché d'aménagement d'un bâtiment communal – Lot n°7, panneau sandwichs – Société EURISOL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/05

Travaux de création d'un terrain multisports et aménagements connexes au parc communal – Lot n°4 « Sanisettes »

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/06

SOCIÉTÉ SPL-XDEMAT

Réunion de l'Assemblée générale sur la répartition du capital social

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/07

Travaux d'aménagement et de réhabilitation du Cellier Oudart – Lancement de procédure

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/08

Travaux de réfection de voirie 2024-2026 – Lancement de la procédure

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/09
Décision modificative n° 1

ADOPTÉ : par 10 voix POUR et 3 voix CONTRE (M. Christophe DAZY, Mme Blandine VIÉ-FORBOTEUX et Mme Sandrine DELAMARRE)

Délib. N° 2024-07/10
Organisation du temps de travail

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/11
Mandat CDG 51
Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque
Prévoyance des agents

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/12
Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (en application du 2° de l'article L. 332-33 du Code Général de la Fonction Publique)
ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/13
Délibération ponctuelle autorisant le recrutement de deux agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité
ADJOINTS D'ANIMATION TERRITORIAUX

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/14
Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/15

Délibération ponctuelle autorisant le recrutement de trois agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité (en application du 2° de l'article L. 332-33 du Code Général de la Fonction Publique)

ADJOINTS D'ANIMATION TERRITORIAUX

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/16

Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/17

Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

Délib. N° 2024-07/18

Renouvellement de la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 13 voix POUR.

A Pierry, le 05 Juillet 2024

Le Maire,
Eric PLASSON

